

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 18 DECEMBRE 2025

Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2025-06-27 FINANCES (7.7) – ABONDEMENT DU VERSEMENT DE L’AVANCE DE TRESORERIE TEMPORAIRE AU BUDGET ANNEXE DU POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE

DATE DE CONVOCATION : 11 DECEMBRE 2025

DATE DE PUBLICATION : 23 DECEMBRE 2025

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, Espace K, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, HENRION Martine, PICARD Denis, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAS Viviane, SILLAIRE Roger, MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de TOUSSAINT André), GASPAR Isabel (ayant la procuration de SITTLER David), VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de CARON Jean-François), TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal (ayant la procuration de SEGAULT Jean-François), CHAPUY Jacques, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la procuration de CAULE Emeline), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), HEYOB Olivier (ayant la procuration de RIVET Lionel), CHANTREL Nancy (ayant la procuration de ERDEM Olivier), BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de BRETENOUX Patrick), LALEVEE Lucette (ayant la procuration de GUEGUEN Marie), SIMONIN Hervé (ayant la procuration de BONNIN Pierre), FELTEN Daniel (ayant la procuration de JOUBERT Roger), COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	BONNIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, SEGAULT Jean-François, RADER Audrey-Helen, TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, MANSION François, CHENOT Tony, RIVET Lionel, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, CAULE Emeline, FAVRET Régis.
<u>Avis de procuration :</u>	14 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Patricia WINIARSKI
<u>Nombre de présents :</u>	42 présents
<u>Nombre de votants :</u>	56 votants

Vu la circulaire interministérielle n° NOR/INT/B/02/00089/C du 2 avril 2000 concernant les prêts et avances entre collectivités locales,

Etant donné la possibilité pour une collectivité d'accorder une avance dès lors que les crédits sont prévus dans le budget de la collectivité qui les octroie, cette opération devant rester exceptionnelle, et ne pouvant pas être effectuée à titre onéreux,

Afin d'assurer la commercialisation de la réserve foncière économique du pôle industriel Toul Europe en l'absence de solution de financement des établissements bancaires sur cette opération,

Considérant le caractère exceptionnel de l'avance opérée à titre gratuit, pour une période (initialement définie à un an) limitée dans le temps et avec un versement réalisé selon le besoin annuel constaté,

Considérant la délibération 2019_03_17 votée le 4 avril 2019 par les élu(e)s du conseil communautaire autorisant la réalisation d'une avance de 1 500 000 € maximum du budget principal au budget annexe du pôle industriel Toul Europe,

Dans la mesure où la totalité de l'avance consentie de 1 500 000 € a fait l'objet d'un versement à la clôture des comptes 2024 mais que des besoins complémentaires subsistent,

Le Président propose de porter le montant maximum d'avance du budget principal au budget annexe d'aménagement et gestion du pôle industriel Toul Europe de 1 500 000 à 2 100 000 €.

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- **Autoriser la réalisation d'une avance jusqu'à un montant maximum de 2 100 000 € du budget principal au budget annexe du pôle industriel Toul Europe, à titre gratuit et pour une période limitée dans le temps, étant précisé que les crédits sont prévus aux budgets respectifs et qu'un versement de 350 000 € sera opéré avant la clôture des comptes 2025,**
- **Autoriser le Président à signer tout document utile.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX